

GUIDE DE CANDIDATURES 2023

 **Prix excellence
tourisme | 2023**



Les Prix excellence tourisme
sont une initiative et production de

 **Alliance**
de l'industrie touristique
du Québec

Présentés par
le ministère du Tourisme

Québec 



- 04 Introduction
- 05 Le concours
- 06 Les dates importantes
- 06 Les membres du jury
- 07 Le dévoilement des lauréats
- 08 Les règlements
- 10 Les catégories

Pour le Guide de candidatures et les formulaires du concours des Prix excellence tourisme 2023, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Crédits photos (page 2) : Sophie Grenier

L'Alliance de l'industrie touristique du Québec est très heureuse de lancer ce nouvel appel de candidatures des Prix excellence tourisme 2023, qui se tiendront en septembre prochain à Trois-Rivières! Cette année, on revient à la formule dans laquelle les finalistes, les partenaires et les invités seront présents sur place pour célébrer ensemble le meilleur en tourisme.

Dès maintenant et jusqu'au 16 août prochain, racontez-nous votre histoire, présentez-nous vos fiertés, parlez-nous de vos réussites et déposez votre candidature en grand nombre!

Pourquoi participer au concours?

Parce que les Prix excellence tourisme, c'est le plus grand concours de l'industrie. Ils ont l'objectif de mieux faire connaître le talent, l'audace, le savoir-faire et l'esprit entrepreneurial des milliers d'entrepreneurs touristiques et centaines de milliers de passionnés qui donnent un visage accueillant aux différentes communautés, villes et régions du Québec.

Et aussi parce que toutes vos belles initiatives, vos projets de longue date maintenant réalisés, vos collaborations fructueuses, votre vision pour notre secteur et votre ardeur au travail méritent d'être reconnues.

Bonne chance à tous les candidats!

L'équipe de l'Alliance

L'Alliance est heureuse d'organiser la 6^e édition du concours des Prix excellence tourisme. Le concours vise à célébrer le talent et les réalisations des acteurs de l'industrie touristique qui œuvrent à faire du Québec une destination responsable et durable de calibre mondial. Ce concours, ouvert à l'ensemble de l'industrie touristique québécoise, récompense l'excellence des initiatives réalisées dans **11 catégories**. Ces dernières ont été déterminées avec la collaboration d'experts dans chaque discipline pour bien représenter les grandes tendances du milieu. La liste détaillée des catégories se trouve aux pages 10 et 11.

Pour les entreprises

(entreprise individuelle, festival, évènement, société par actions (compagnie), société en nom collectif (S.E.N.C.), société en commandite (S.E.C.), société en participation, organisme à but non lucratif (OBNL), coopérative)

1. Communication marketing
2. Innovation et développement de l'offre – Initiative de moins de 100 000 \$
3. Innovation et développement de l'offre – Initiative de 100 000 \$ et plus
4. Tourisme responsable et durable
5. Tourisme accessible

Un prix hors catégorie sera également remis dans le cadre des Prix excellence tourisme : **le prix Grand Bâisseur**. Ce prix, présenté par le ministère du Tourisme, récompense une personnalité marquante de l'industrie touristique québécoise qui a fait preuve d'audace, de vision et de leadership.

Pour le réseau associatif, les offices de tourisme, les corporations touristiques, les institutions gouvernementales ou paragouvernementales et les municipalités

6. Communication marketing
7. Innovation et développement de l'offre
8. Tourisme responsable et durable

Pour l'ensemble de l'industrie touristique

9. Partenariat d'affaires et commandite
10. Gestion des ressources humaines – Pratique innovante
11. Ressources humaines – Employé.e de l'année

Du 25 mai au 16 août

Appel de candidatures

Jeudi 15 juin à midi

Séance d'informations (en ligne)

Mercredi 16 août, à 15 h

Date limite pour déposer votre candidature

Mardi 5 septembre

Dévoilement des finalistes

Mardi 26 septembre, à partir de 17 h

Dévoilement des lauréats

CECi Trois-Rivières

Mercredi 27 septembre

Grande conférence Alliance

CECi Trois-Rivières

Les membres du jury

Le jury est composé de professionnels de l'industrie touristique, de représentants des secteurs des médias et des communications ainsi que de partenaires de l'industrie. Les jurés sont sélectionnés sur invitation.

Les membres du jury n'ont pas le droit de voter pour les cas réalisés par leur entreprise ou par eux-mêmes.

Les membres du jury reconnaissent l'obligation de divulgation à l'Alliance de tout conflit d'intérêts auquel ils pourraient être exposés et s'assurent de préserver la confidentialité des données des dossiers de candidature.

L'Alliance décline toute responsabilité quant aux omissions et aux erreurs qui auraient pu se produire.

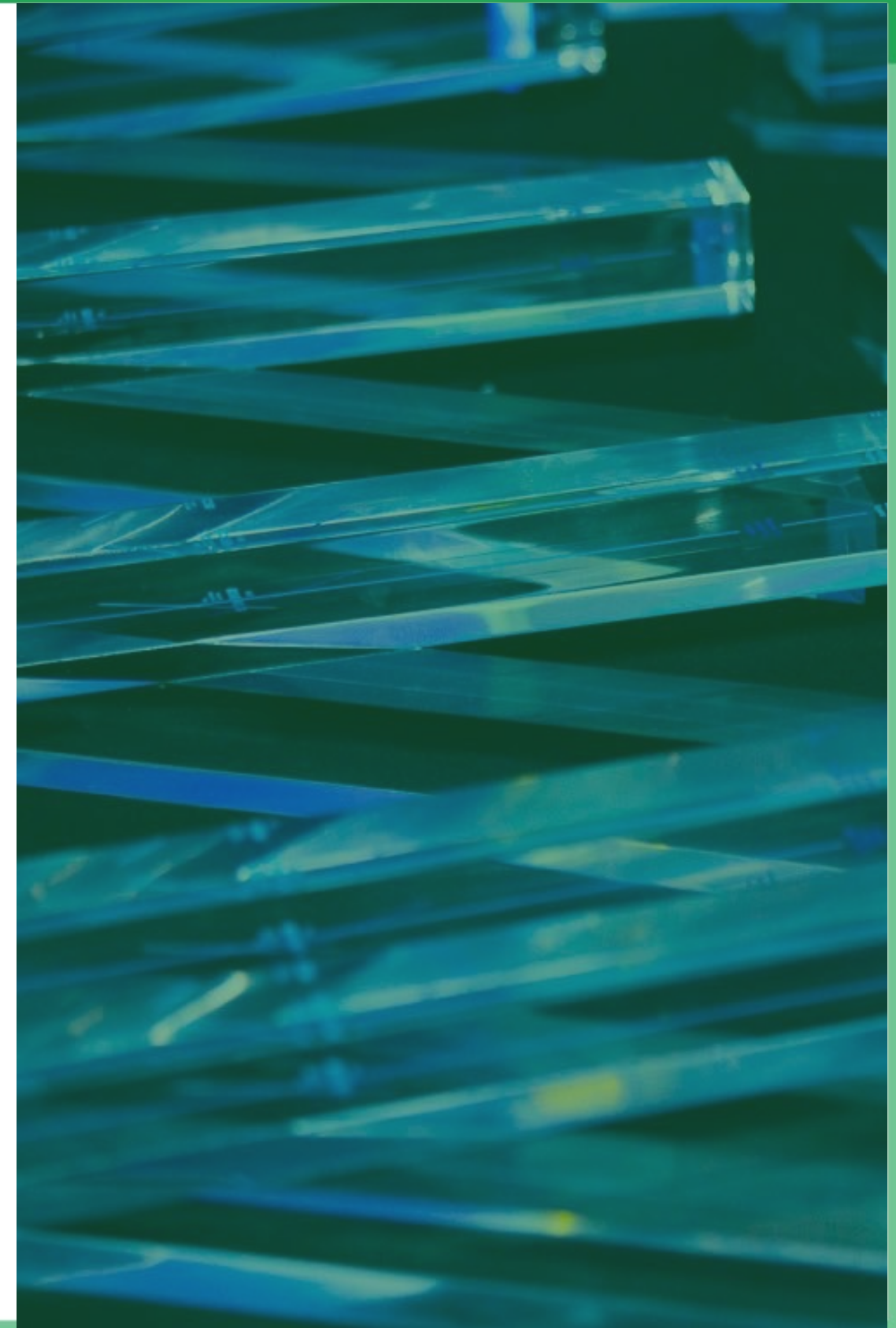
Le jury se réserve le droit de refuser ou de transférer une initiative dans une autre catégorie lorsque le choix de celle-ci ne correspond pas au projet soumis. Les décisions du jury sont finales et sans appel.

Notre principal objectif demeure le même : **reconnaître les initiatives qui se sont démarquées au cours de la dernière année et mettre en lumière les artisans derrière ces projets.**

Le dévoilement des lauréats 2023 aura lieu le **mardi 26 septembre au CECi TROIS-RIVIÈRES**. Les détails de la cérémonie seront annoncés dans les prochaines semaines.

Les lauréats sont invités à participer à la Grande conférence Alliance le 27 septembre sous le thème de la compétitivité.

Des entrevues pourraient être réalisés avec les lauréats le 27 septembre lors de la Grande conférence Alliance.



Admissibilité

Les organisations candidates doivent œuvrer dans le secteur touristique, être en exploitation depuis au moins un (1) an et posséder tous les permis requis pour leur secteur d'activités. Pour être admissibles, les initiatives doivent être lancées après **le 1^{er} avril 2022 et avoir enregistré des résultats avant le 31 juillet 2023.**

Inscription

Tous les documents constituant le dossier de candidature doivent être envoyés à l'Alliance au plus tard **le mercredi 16 août à 15 h.** Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par courriel à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, WeTransfer.com).

Restrictions

Si une initiative a remporté un prix dans une édition antérieure, elle ne peut pas remporter un prix dans cette même catégorie. Toutefois, il est possible de la soumettre dans une autre catégorie. De plus, il est possible de déposer à nouveau une initiative qui a été en nomination sans avoir remporté de prix.

Une organisation peut soumettre une initiative dans plus d'une catégorie mais ne peut pas remporter de prix dans plus d'une catégorie.

Les sociétés d'État et les individus (lauréats. Employé.e. de l'année, Grand Bâtitseur) ne sont pas admissibles aux tirages (prix de présence) effectués (si applicable) lors de la remise de prix. Les récompenses offertes aux lauréats (si applicable) sont limitées à une par organisation.

Responsabilité

Les candidatures doivent mettre en valeur une initiative visant un service offert aux visiteurs (touristes et excursionnistes).

Le nombre de mots maximal pour chacune des questions doit être respecté. Les dossiers incomplets ou qui ne respectent pas les exigences des règlements ne seront pas soumis au jury.

Les membres du jury prennent en compte le profil des organisations dans l'évaluation des candidatures.

Il est de la responsabilité de l'organisation participante de s'assurer de la réception du matériel à l'intérieur des délais prescrits et que la date du courriel en fera foi.

Le matériel envoyé doit être libre de tous droits et pouvoir être utilisé sans frais et sans réserve à des fins de promotion du concours, en plus de demeurer la propriété de l'Alliance. Aucun document ne sera retourné.

L'Alliance se fie au code d'honneur des participants au concours quant à l'exactitude des faits et des informations qu'ils avancent dans leur dossier.

Crédits

Il est important d'inscrire tous les crédits appropriés pour chaque projet présenté et de mentionner s'il s'agit d'une coréalisation. Ce sont ces mêmes crédits qui seront repris sur le site Web du concours et lors de la promotion des projets gagnants. L'Alliance ne peut être tenue responsable de l'omission d'un individu ou d'une entreprise dans les crédits de ces derniers.

Les formulaires sont disponibles sur le site web du concours au excellencetourisme.com.

COMMUNICATION MARKETING

Vous avez déployé une campagne de communication marketing percutante avec ou sans achats médias? Ou un outil de promotion novateur permettant de mettre de l'avant votre offre de service? Cette initiative s'est particulièrement démarquée par l'originalité de son concept, la pertinence du message et des outils de communication et sa performance.

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

Que vous soyez une nouvelle entreprise ou une organisation bien établie, si vous avez offert un nouveau service ou un nouveau produit, faites-le découvrir en participant à cette catégorie!

- Initiative de moins de 100 000 \$
- Initiative de 100 000 \$ et plus

TOURISME RESPONSABLE ET DURABLE

Mettez en lumière vos efforts dans la mise en œuvre de pratiques novatrices et durables ainsi que dans la promotion et la valorisation des comportements responsables! Cette catégorie récompense les actions posées au cœur d'une vision globale du développement durable, incluant les piliers suivants : environnemental, économique et social.

TOURISME ACCESSIBLE

Soulignez vos efforts dans la mise en œuvre de mesures favorisant l'accessibilité et l'accueil auprès de personnes à capacité physique restreinte. Cette catégorie récompense les actions posées dans une vision globale d'accessibilité : produits et services touristiques; accessibilité des lieux; promotion et sensibilisation.

Les formulaires sont disponibles sur le site web du concours au excellencetourisme.com.

PARTENARIAT D’AFFAIRES ET COMMANDITE

Vous avez déployé une initiative de partenariat ou une activation de commandite permettant à votre organisation : d’accroître son rayonnement; de se développer et de se démarquer dans son secteur d’activités; de diversifier son offre Business to Consumer (B2C) ou Business to Business (B2B); d’intéresser de nouveaux créneaux de clientèle.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – PRATIQUE INNOVANTE

Vous êtes à l’avant-garde en matière de gestion des ressources humaines? Vous avez déployé une initiative innovante dans la gestion de vos employés, de vos bénévoles ou encore dans l’organisation du travail permettant à vos employés ou vos bénévoles de se consacrer à votre clientèle (ex. : marketing RH, gestion collaborative, rémunération globale, processus de travail, implantation technologique, développement des compétences, reconnaissance, gestion de la diversité et de l’inclusion, promotion interne, stabilisation des emplois).

RESSOURCES HUMAINES – EMPLOYÉ.E DE L’ANNÉE

Vous souhaitez mettre en lumière l’excellence d’un de vos employés, d’un superviseur ou d’un chef d’équipe, qui s’est distingué par son engagement et la qualité de ses réalisations, offrant ainsi une expérience client hors du commun? Récompensez ses efforts en soumettant sa candidature dans cette catégorie.

RACONTE-TOUS
TON HISTOIRE !

Date limite : mercredi 16 août à 15 h

excellencetourisme.com

info@excellencetourisme.com

 **Prix excellence
tourisme | 2023**